



Succession vente du patrimoine

Par **varenne**, le **23/07/2009** à **11:08**

Bonjour,
suite au deces de maman je me trouve face a une succession assez importante .

les biens immobiliers ayant ete estimé il y a 2 ans au deces de mon père il est sur que le marche n est plus le meme.....

les 2 notaires que nous avons vu nous conseils de vendre meme avil prix je ne comprends pas

nous ne sommes pas dans la necessite de solder ces biens

si qqun a une réponse merci